

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 23 NOVEMBRE 2015

PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE

La séance est ouverte à 18h30'.

43 membres sont présents : MM. Michel FIRKET, Michel de LAMOTTE, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, Jean-Pierre GOFFIN, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Jean-Géry GODEAUX, Mme Christine DEFRAIGNE, MM. Gilles FORET, Fouad CHAMAS, Mmes Marie-Claire LAMBERT, Corinne WEGIMONT, M. Pierre GILISSEN, Mme Fatima SHABAN, MM. Jean Pierre HUPKENS, Guy KRETTELS, Roland LEONARD, Mme Diana NIKOLIC, MM. Hassan BOUSETTA, Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Mehmet AYDOGDU, Mme Véronique DE KEYSER, M. Michel PETERS, Mme Nathalie FRISSE, MM. Raoul HEDEBOUW, François SCHREUER, Jacques MARNEFFE, Guiseppa MANIGLIA, Mmes Audrey NEUPREZ, Sarah SCHLITZ, MM. Louis MARAITE, Marc GILLIS, Sébastien BOVY, Mme Sophie LECRON, MM. Quentin le BUSSY, Jean-Paul BONJEAN, Mmes Caroline SAAL, Laurence CUIPERS, M. Daniel WATHELET, M. Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général, M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale f.f. et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

6 membres sont absents : M. Claude EMONTS, Mmes Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, Bénédicte HEINDRICHS, MM. Jean-Claude MARCOURT Benoit DREZE, Michel FAWAY.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

Interpellation citoyenne

Entend une interpellation citoyenne de Mme Isabelle LORIGENNE intitulée « Le projet de liaison routière entre la E313 à hauteur du cimetière de Sainte-Walburge et le Centre hospitalier régional de la Citadelle » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(M. Michel FAWAY entre en séance : 44 présents).

Interpellations

Entend une interpellation de Mme Christine DEFRAIGNE intitulée « Sommes-nous en sécurité à Liège ? ».

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « Agir ensemble pour prévenir le radicalisme à Liège ».

M. le BOURGMESTRE répond aux deux interpellations.

Entend une interpellation de M. Hassan BOUSSETTA intitulée « Travaux de réfection de la rue Saint-Léonard ».

Entend une interpellation de M. Raoul HEDEBOUW intitulée « Le quartier Saint-Léonard veut vivre ».

M. Roland LEONARD répond aux deux interpellations.

Entend une interpellation de M. Guy KRETTELS intitulée « La nouvelle « politique de proximité » de la Ville » à laquelle répond M. Jean-Pierre HUPKENS.

(M. Claude EMONTS entre en séance : 45 présents).

Entend une interpellation de M. Daniel WATHELET intitulée « Demande de permis de la SA Fedimmo aux Guillemins » à laquelle répond M. Jean-Pierre HUPKENS.

Entend une interpellation de M. Jean-Paul BONJEAN et de Mme Nathalie FRISSE intitulée « Animation et occupation de la place de l'Yser » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de M. Pierre GILISSEN intitulée « Devenir de la ferme dite « de la Paix d'Angleur », Maison des Jeunes d'Angleur » à laquelle répond M. Roland LEONARD.

Entend une interpellation de Mmes Audrey NEUPREZ et Diana NIKOLIC intitulée « Pour une Propreté « intelligente » à Liège » à laquelle répond M. André SCHROYEN.

Entend une interpellation de Mme Caroline SAAL intitulée « Les critères de domiciliation pratiqués à Liège face aux colocataires » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Quentin le BUSSY intitulée « Offre de formation à Liège (EFT, OISP...) » à laquelle répond M. Pierre STASSART.

1.

Décision de procéder au déclassement de 34 véhicules automobiles et 2 motocyclettes - autorisation de vendre ces véhicules.

2.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité, en vue de la location de dix appareils de contrôle de stationnement avec imprimante pour une durée d'un an, renouvelable maximum une fois, allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, pour la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges.

3.

Décision de créer, rue Jonruelle dans le tronçon compris entre les rues Maghin et Mathieu Laensberg, un sens de circulation interdit en direction de la rue Maghin, à hauteur de l'immeuble n°41 et de sa façade latérale de la rue de l'Enclos, sur une distance de 10 mètres, un stationnement interdit, des stationnements réservés aux riverains - suppression, rue Jonruelle, du stationnement alternatif par quinzaine, dans le tronçon compris entre les rues Maghin et Mathieu Laensberg.

4.

Décision de créer, rue Vivegnis, une interdiction d'arrêt et de stationnement des véhicules à partir des immeubles numérotés 39 et 12 et jusqu'au carrefour formé avec la rue Mathieu Laensberg.

5.

Décision de créer, rue de l'Enclos un sens de circulation interdit en direction de la rue Regnier Poncelet, des stationnements réservés aux riverains, et à hauteur de l'immeuble n°18, sur une distance de 9 mètres, un stationnement interdit.

6.

Décision de créer, rue Mathieu Laensberg à hauteur de l'immeuble n°2A de la rue Jonruelle, sur une distance de 9 mètres, une interdiction de stationnement à tout véhicule marquée par la ligne discontinue de couleur jaune peinte sur la bordure du trottoir et à hauteur de la façade latérale de l'immeuble n°2A de la rue Jonruelle, a u n°46 de la rue Mathieu Laensberg, sur une distance de 30 mètres, des emplacements de stationnement réservés aux riverains.

7.

Décision de créer, rue Regnier Poncelet, un sens de circulation interdit en direction de la rue Mathieu Laensberg.

8.

Décision de créer un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite rue Pierre Curie à hauteur des immeubles sis n°13A .

9.

Décision de créer un passage pour piétons rue de Fragnée, à hauteur du numéro 45.

10.

Décision de créer un passage pour piétons rue Mandeville au carrefour avec la rue Ernest Solvay.

11.

Modification du règlement relatif au plan déterminant les zones de stationnement réservé aux riverains - intégration de la rue Jonruelle.

12.

Modification du règlement relatif au plan déterminant les zones de stationnement réservé aux riverains - Décision de déplacer de la rue Saint-Michel, Place Saint-Michel ainsi que de la Place Saint-Lambert, de la zone 1 à la zone 2 de stationnement payant.

13.

Modification du règlement relatif au plan déterminant les zones de stationnement réservé aux riverains - intégration de la rue des Bégards

14.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite Avenue Albert 1er à hauteur des immeubles sis n°136.

15.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite rue Auguste Donnay à hauteur des immeubles sis n°120.

16.

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « GROUPEMENT DE REDEPLOIMENT ECONOMIQUE DE LA PROVINCE DE LIEGE » relative à l'organisation du projet spécifique « LIEGETOGETHER » du 1er mai 2015 au 30 avril 2016 - adoption du texte de la convention.

17.

Octroi de subventions directe et indirecte opérateur à l'association "JUMPING INTERNATIONAL DE LIEGE" relative à l'organisation de la manifestation « Le Jumping international de la Province Liège » du 03 au 08 novembre 2015 - adoption du texte de la convention.

M. l'Echevin SCHROYEN sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Motion relative à un engagement de la commune de Liège en vue de la COP21 .

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

18.

Adoption du texte de la convention à conclure avec la « Nouvelle Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie » relative à l'engagement de la Ville dans l'initiative de la Commission européenne de lutte contre les changements climatiques.

19.

Communication de M. le Bourgmestre relative à l'état des lieux des relations internationales de la Ville de Liège.

20.

Prise d'acte de la décision du Collège communal en application de l'article 60 du Règlement général de Comptabilité communal, de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la fourniture et la livraison de vélos à assistance électrique.

21.

Prise d'acte de la décision du Collège communal en application de l'article 60 du Règlement général de Comptabilité communal, de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la liquidation de la subvention directe opérateur pour l'année 2014 à l'association "Pro Vélo - Institut de Recherche et de Promotion du vélo".

22.

Prise d'acte de la décision du Collège communal en application de l'article 60 du Règlement général de Comptabilité communal, de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la liquidation de la subvention directe opérateur pour l'année 2014 à l'association "Pro Vélo - Institut de Recherche et de Promotion du vélo".

23.

Octroi d'une subvention indirecte opérateur au Centre Public d'Action sociale de Liège relative à l'organisation du projet spécifique « Réinsérer », dans le cadre de l'exécution du Plan de Cohésion Sociale 2014-2019 - adoption du texte de la convention.

24.

Adoption des textes de la convention particulière de partenariat et de l'annexe à ladite convention à conclure avec la Ville, le Centre Public d'Action Sociale de Liège et l'organisme d'intérêt public l'Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi (FOREM) relative à l'organisation des Relais de l'Emploi de Droixhe, de Sainte-Marguerite et de « RELIEF » à Saint-Léonard.

La délibération est adoptée par 43 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

25.

OCTROI d'une subvention indirecte opérateur au Centre Public d'Action Sociale de Liège, n° d'entreprise 0207.663.043, sis place Saint-Jacques, 13 à 4000 LIEGE, relative à l'organisation du projet spécifique « organisation d'un Service Intégré Ville de Liège - Centre Public d'Action Sociale de Liège pour l'Accueil des Demandeurs d'Asile (S.A.D.A.) » du 01/01/2015 au 31/12/2015, dans le cadre de l'exécution du Plan de Cohésion Sociale 2014-2019.

26.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder, en application de l'article 60 du Règlement général de comptabilité communale, à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les factures de 2013 dues à la S.A "POLITEIA" pour des mises à jour automatiques de revues utiles aux agents du Plan de prévention.

27.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité et sans consultation de plusieurs firmes pour souscrire un contrat de maintenance pluriannuel pour une durée de 36 mois prenant cours le 1er décembre 2015, pour la maintenance et l'entretien "omnium" de la machine à affranchir IJ 110 utilisée au Service courrier - approbation du texte du contrat, qui tient lieu de cahier spécial des charges.

28.

Passation d'un marché public pour la fourniture de chaussures de sécurité pour dames, type sabot, par voie de procédure négociée sans publicité - adoption du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges.

29.

Approbation du texte de la convention de partenariat et de cofinancement du projet d'informatisation des archives.

30.

Passation d'un marché de services par procédure négociée sans publicité pour la maintenance et l'assistance du logiciel Bambino, pour une durée déterminée prenant cours au plus tôt le 1er janvier 2016 et se terminant le 31 décembre 2019 - adoption du cahier spécial des charges.

116.

Décision d'ouverture de 1 emploi pour le personnel du cadre administratif et logistique de niveau A grade commun « Conseiller Membre », à temps plein, à attribuer par mobilité - fixation du choix du mode de sélection : constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi de CaLog niveau A grade commun « Conseiller Membre ».

M. le BOURGMESTRE sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Confirmation de l'ordonnance de police prise le 13 novembre 2015 par M. le Bourgmestre, et interdisant tout rassemblement sur la voie publique de plus d'une personne, sympathisante ou membre, du Mouvement Patriotische Europäer gegen die Islamisierung

Patriotische Europäer gegen die Islamisierung des Abendlandes (Européens patriotiques contre l'islamisation des Pays occidentaux, ci-après « PEGIDA ») ou de toute autre mouvance pro-PEGIDA d'une part, et du Mouvement dit « Veille Antifa » ou de toute autre mouvance anti-PEGIDA d'autre part, et ce sur l'ensemble du territoire de la Ville de Liège, du vendredi 20 novembre 2015 à 12h00 au lundi 23 novembre 2015 à 23h59.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

31.

Approbation de la modification budgétaire n°1 du budget de l'exercice 2015 du Centre public d'Action Sociale de Liège.

La délibération est adoptée par 26 voix pour, 13 voix contre et 6 abstentions.

32.

Communication de M. l'Echevin des Finances, de la Mobilité, du Tourisme et du Patrimoine relative à l'approbation des comptes 2014 par l'autorité de tutelle.

33.

Sollicitation d'un prêt afin d'assurer le financement de la subvention pour l'investissement pour l'aménagement des rues du Martyr Ferrer à Wandre, de l'Arbre-Sainte-Barbe à Rocourt et Nicolas Spiroux à Grivegnée dans le cadre du Plan Trottoirs - approbation des termes de la convention.

34.

Approbation du budget 2016 de l'Eglise protestante baptiste « Liège - Académie » tel que rectifié.

35.

Approbation de la 1ère modification apportée au budget 2015 de la Fabrique d'église « Sainte-Bernadette ».

36.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique de l'Eglise Protestante Baptiste « Liège-Académie ».

37.

Approbation sur le budget 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Etienne » tel que rectifié.

38.

Approbation de la 1ère modification budgétaire apportée au budget 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Léon » telle que rectifiée.

39.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Saint-Léon » - rectification suite à une erreur matérielle.

40.

Approbation sur la 1ère modification budgétaire apportée au budget 2015 de la Fabrique d'église « Saints-Victor et Léonard ».

41.

Approbation de la 1ère modification budgétaire 2015 de la Fabrique d'église « Sainte-Walburge » telle que rectifiée.

42.

Approbation du budget 2016 de la Fabrique d'église « Sainte-Marguerite » tel que rectifié.

43.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Saint-Martin » tel que rectifié.

44.

Approbation des cahiers 1 et 2 des modifications budgétaires apportées au budget 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Martin (Liège) ».

45.

Approbation du budget 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Amand de Jupille » tel que rectifié.

46.

Approbation du budget 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Martin » à Liège tel que rectifié.

47.

Approbation du budget 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Joseph » à Rocourt tel que rectifié.

48.

Approbation du budget 2016 de la Communauté Israélite de Liège tel que rectifié.

49.

Approbation du 1er cahier de modification apportée au budget 2015 de la Fabrique d'église du « Sacré-Cœur et Notre-Dame de Lourdes ».

50.

Approbation du budget 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Hubert (Liège) » tel que rectifié.

51.

Approbation du budget 2016 de la Fabrique d'église « Saints-Victor et Léonard » tel que rectifié.

52.

Approbation du budget 2016 de l'Eglise protestante « Marcellis » tel que rectifié.

53.

Approbation de la 1ère modification apportée au budget 2015 de la Fabrique d'église « Sainte-Marguerite ».

54.

Approbation de la 1ère modification budgétaire afférente au budget 2015 de la Fabrique d'église du « Sacré-Cœur (Angleur) » telle que soumise.

55.

Approbation de la 1ère modification apportée au budget 2015 de l'Eglise Protestante « Lambert-le-Bègue » telle que soumise.

56.

Approbation du budget 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Christophe » tel que rectifié.

57.

Approbation de la modification budgétaire apportée au budget 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Remi ».

58.

Approbation sur la 1ère modification apportée au budget 2015 de la Fabrique d'église « Saint-Louis » telle que rectifiée.

59.

Approbation de la 1ère modification budgétaire du budget 2015 de la Fabrique d'église « Notre-Dame du Rosaire (Bressoux) » telle que soumise.

60.

Approbation du budget 2016 du Conseil d'administration de l'Eglise protestante « Rédemption » tel que rectifié.

61.

Approbation du budget 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Louis » tel que rectifié.

62.

Décision d'émettre un avis favorable sur le compte 2014 de la Fabrique d'église « Vierge des Pauvres » tel que rectifié.

63.

Décision d'émettre un avis favorable sur le budget 2016 de la Fabrique d'église « Vierge des Pauvres » tel que rectifié.

64.

Décision d'émettre un avis favorable sur la 1ère modification apportée au budget 2015 de la Fabrique d'église « Vierge des Pauvres » telle que soumise.

65.

Décision d'émettre un avis favorable sur la restauration des toitures et de la structure de la Cathédrale Saint-Paul sise place de la Cathédrale, 26 à 4000 LIEGE - fixation à 1% du taux d'intervention de la Ville dans les travaux de restauration des toitures et de la structure de ladite Cathédrale, sous réserve de l'inscription des crédits au budget concerné, de son vote par le Conseil communal et de son approbation par les autorités de tutelle.

(Mme Christine DEFRAIGNE, MM. Michel PETERS et Sébastien BOVY sortent de séance : 42 présents).

M. le BOURGMESTRE suspend la séance 5 minutes.

Il demande le vote nominal pour le point 66.

66.

Cession d'un ensemble immobilier sis rue Sainte-Beuve, 31A à 4000 LIEGE.

La délibération est adoptée par 26 voix pour, 8 voix contre et 8 abstentions.

M. l'Echevin sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Acceptation de l'offre de cession relative à l'immeuble d'habitation d'une superficie sis à 4000 LIEGE, rue de Gueldre, 7 .

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

67.

Décision d'abroger totalement le plan communal d'aménagement P.C.A. n°66 dit « Quartier de la Bonne Femme ».

(Mme Sarah SCHLITZ sort de séance : 41 présents).

68.

Adoption définitive du P.C.A. n°151 dit "Canal de l'Ourthe" et le R.I.E. s'y rapportant pour l'aménagement du site compris entre l'Ourthe et la voie de chemin de fer englobant le quartier des Aguesses, de Belle-Ile, de la gare d'Angleur, de l'échangeur des Grosses-Battes et de l'île aux Corsaires, en vue de réviser le plan de secteur de Liège.

La délibération est adoptée par 29 voix pour, 0 voix contre et 12 abstentions.

69.

Adoption d'un avenant à l'étude de rénovation urbaine du quartier Léopold confier, afin de prolonger l'étude initiale sur les îlots situés entre la rue Cathédrale et la Meuse.

La délibération est adoptée par 40 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

70.

Acceptation du don de Mme Ginette LITT, d'un ensemble de monographies imprimées, de périodiques, de correspondances, de gravures originales et de livres d'artistes, à destination des collections communales et plus particulièrement celles de la BUC / Bibliothèque Ulysse Capitaine.

71.

Acceptation du leg de Mme Alice DURDU d'un dessin - portrait intitulé "Jeune fille aux pattes" du peintre liégeois Armand Rassenfosse à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège.

72.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder, en application de l'article 60 du Règlement général de comptabilité communale à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la réalisation d'un devis pour une intervention technique sur un transpalette électrique.

73.

Prise d'acte de la décision du Collège communal en application de l'article 60 du Règlement général de Comptabilité communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le remboursement de frais de déplacements, lors d'une formation à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique.

74.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder application de l'article 60 du Règlement général de Comptabilité communal, de procéder à l'imputation et à l'exécution de la dépense portant sur la fourniture de deux repas servis lors des rencontres musicales organisées au Grand Curtius le 06/11/2015, au motif que la commande a été effectuée avant l'engagement préalable d'un bon de commande.

M. l'Echevin sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Adoption de la convention entre le musée du Louvre, d'une part, la Ville de Liège et l'ASBL CIAC d'autre part concernant la mission de conseil artistique de l'exposition inaugurale "En plein air" de la Boverie .

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

75.

Adoption du texte de la charte communale pour des entreprises "Nature Admise".

76.

Approbation des travaux supplémentaires et modificatifs exécutés au cours du chantier d'aménagement du parc public Sainte-Agathe.

77.

Approbation du calcul du coût-vérité (base compte 2014) en matière de déchets des ménages, pris en suite de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 5 mars 2008.

La délibération est adoptée par 39 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

78.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publicité pour le traitement de divers déchets issus de notre administration - adoption du cahier spécial des charges.

Addendum 78 bis

Soutien du Conseil communal de la Ville de Liège à la dynamisation d'une politique globale et intégrée de lutte contre la pauvreté.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de MM. Mehmet AYDOGDU, Hassan BOUSETTA et Jean-Pierre GOFFIN, Conseillers communaux.

Ce point est renvoyé en Commission.

79.

Passation d'un marché de fournitures de gaz et de matériel de soudage, réparti en 2 lots, par procédure d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne, pour le compte des Départements de l'Instruction publique et des Travaux et Environnement - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative.

80.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder, en application de l'article 60 du Règlement général de comptabilité communale, à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement de la facture relative à l'organisation d'un voyage pédagogique à Paris .

81.

Prise d'acte de la décision du Collège communal en application de l'article 60 du Règlement général de Comptabilité communale, de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement de la facture relative à l'organisation d'un voyage pédagogique à Berlin .

82.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder, en application de l'article 60 du Règlement général de comptabilité communale, à l'imputation et l'exécution portant sur le paiement de la facture relative à l'organisation d'un voyage pédagogique en Sicile.

83.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 15/10/2015 de l'Organe de gestion de la Haute Ecole de la Ville de Liège.

84.

Acquisition complémentaire de mobiliers destinés aux milieux d'accueil du Département des Services sociaux, de Proximité et de la Petite Enfance pour l'année 2015 passé par voie d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne attribué à la S.P.R.L. "BURO SHOP".

SANS OBJET

85.

Adoption du texte de la convention à conclure avec la société anonyme « Fonds d'investissement dans les entreprises culturelles » « St'art », portant sur la mise à disposition de pavillons modulaires.

86.

Adoption du texte de la convention à conclure avec "St'art" portant sur la mise à disposition de pavillons modulaires dans plusieurs établissements scolaires de la Ville de Liège.

87.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « CENTRE LYRIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE - OPERA ROYAL DE WALLONIE » relative au financement des travaux de remise en état du site de l'ancien hôpital de Bavière ayant permis à l'association de poursuivre ses activités pendant la durée des travaux de restauration du bâtiment dénommé "Théâtre Royal" - octroi d'une subvention en capital à ladite association.

88.

Adoption d'un avenant à la convention à conclure avec le Service Public de Wallonie – DGO4 – Services extérieures – Direction de Liège 1 – Archéologie, relatif à la prolongation de la mise à disposition de locaux dans l'ancien site industriel dénommé la « glacière » situé dans le parc de la Boverie à 4020 LIEGE.

89.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la réalisation, en deux tranches, des travaux de réfection de la façade, après désamiantage, à l'école spécialisée du complexe « Ernest Solvay », boulevard Ernest Solvay, 244 à 4000 LIEGE
- adoption du cahier spécial des charges.

90.

Approbation des travaux supplémentaires et modificatifs exécutés au cours du chantier de placement d'une nouvelle canalisation d'égout, dans le cadre du marché stock à deux lots d'amélioration et d'entretien du réseau d'assainissement.

91.

Approbation des travaux modificatifs exécutés au cours du chantier de substitution de pavage rue de Bois-de-Breux (partie) Lot n°9 de la phase 2012 du « Droit de tirage 2010-2012 ».

92.

Approbation des travaux supplémentaires et modificatifs exécutés au cours du chantier de réfection des escaliers, de pose d'une canalisation d'égouttage dans le cadre de l'égouttage prioritaire financé partiellement par la S.P.G.E ainsi que du renouvellement des installations de distribution d'eau, rue Frésart à 4020 LIEGE.

93.

Décision de commander les travaux d'aménagement des abords du musée « Boverie » à 4000 LIÈGE, commandés sur le lot n°2 de l'accord-cadre, pour la réalisation de travaux de voirie (en chaussées et en trottoirs) et de travaux d'intérêt public de même nature.

94.

Décision de procéder à la commande de la mission d'étude relative à la stabilité du mur de soutènement rue du Mûrier à 4020 LIEGE, accord-cadre de services pour l'exécution d'expertises et de prestations d'études de stabilité relatives aux ouvrages d'art et de retenue des terres, ainsi qu'aux immeubles pour l'exécution d'expertise de caractérisation de la pollution de sol pour l'exécution de relevés nécessaires aux études et expertises le tout relevant des domaines publics et privés situé sur le territoire de la Ville de Liège.

95.

Décision de procéder à la commande de la définition des mesures de sauvegarde du belvédère de la Citadelle à 4000 LIEGE, qui ont mises à mal par des affouillements, sur le lot n°2 "Expertises de stabilité d'ouvrage d'art" de l'accord-cadre de services pour l'exécution d'expertises et de prestations d'études de stabilité relatives aux ouvrages d'art et de retenue des terres, ainsi qu'aux immeubles pour l'exécution d'expertise de caractérisation de la pollution de sol pour l'exécution de relevés nécessaires aux études et expertises le tout relevant des domaines publics et privés situé sur le territoire de la Ville de Liège.

96.

Décision de procéder à la réalisation d'une inspection A sur le pont de la rue Denis-Lecoq (4031 ANGLEUR) passant le long de la propriété de la société "UMICORE" dans le cadre de l'accord-cadre de services pour l'exécution d'expertises et de prestations d'études de stabilité relatives aux ouvrages d'art et de retenue des terres, ainsi qu'aux immeubles pour l'exécution d'expertises de caractérisation de la pollution de sol pour l'exécution de relevés nécessaires aux études et expertises le tout relevant des domaines publics et privés situés sur le territoire de la Ville de Liège.

97.

Décision de procéder à l'exécution des travaux de remplacement d'échelles et d'échelons dans des chambres de visite à 4020 BRESSOUX dans le cadre du marché de travaux relatif à l'entretien et l'amélioration du réseau d'assainissement de l'égouttage sur le territoire de la Ville.

98.

Passation d'un accord-cadre sur catalogue pour l'acquisition de petits outillages destinés à divers services techniques de la Maintenance des Espaces publics par appel d'offres ouvert - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative.

M. l'Echevin sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour des points qui ne figurent pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Acquisition de produits nécessaires à la régie peinture et aux différents services techniques du marché « stock ».

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Acquisition de bois et de panneaux de bois dans le cadre du marché « stock » .

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Acquisition d'échelles, escabeaux et échafaudages dans le cadre du marché « stock » .

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Acquisition de matériaux gros-œuvre, dans le cadre du marché « stock » .

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Acquisition de matériel destiné au service plomberie, dans le cadre du lot 1- matériel sanitaire du marché « stock » .

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Acquisition de matériel électrique divers et d'appareils d'éclairage pour l'entretien des installations électriques dans les bâtiments communaux et les bâtiments de l'Instruction Publique pour l'année 2015, dans le cadre du marché « stock » .

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Décision d'exécuter les travaux de renouvellement de l'étanchéité et de l'isolation, de la démolition des coupes et de la verrière, de l'aménagement des trémies en vue de leur remplacement, et des finitions des têtes de mur des acrotères au complexe « Tonne » (BM 67 – Blocs 1 et 3), rue de la Tonne 80 à 4000 Liège dans le cadre du marché "stock" relatif aux travaux de renouvellement, de réparation et d'entretien de toitures dans des bâtiments communaux.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Décision d'exécuter les travaux de remplacement de revêtement de sol à l'école spécialisée « Bonne Nouvelle 7 », rue Bonne Nouvelle, 7B à 4000 Liège dans le cadre du marché "stock" relatif aux travaux de placement de revêtements de sol souples (y compris travaux préparatoires) dans des bâtiments communaux – sollicitation des subsides de la Fédération Wallonie – Bruxelles (F.W.B.), dans le cadre de la « création de nouvelles places en urgence » - phase 3 « rénovation-crédation » .

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Approbation de la réalisation de travaux modificatifs et supplémentaires apportés au projet initial des travaux de transformation d'une classe en bloc sanitaire au groupe scolaire, rue Bonne Nouvelle 16, 4000 Liège – octroi à l'adjudicataire un délai complémentaire pour la réalisation de ces travaux.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

99.

Conclusion d'une convention de concession de service public ayant pour objet la mise à disposition des usagers des cabines photos dans les Mairies de Quartier - adoption du cahier spécial des charges.

100.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaires et extraordinaires du 14 décembre 2015 de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège.

101.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale stratégique du 17 décembre 2015 de l'Intercommunale des Abattoirs publics des Arrondissements de Liège et de Waremme.

102.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 17 décembre 2015 de l'Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège.

103.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 15 décembre 2015 de l'Intercommunale "SPI".

104.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2015 de l'Intercommunale « ECETIA Collectivités ».

105.

Approbation du point porté à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2015 de l'Intercommunale "PUBLIFIN".

106.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2015 de l'Intercommunale « ECETIA FINANCES ».

107.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2015 de l'Intercommunale "NEOMANSIO".

108.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 décembre 2015 de l'Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois.

109.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2015 de l'Intercommunale "Liège Zone 2 Intercommunale d'Incendie de Liège et Environ - Service Régional d'Incendie"

110.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2015 de l'Intercommunale « ECETIA Intercommunale ».

111.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 17 décembre 2015 de la Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux.
AJOURNE

Question orale

Entend une question orale de M. Louis MARAITE à propos des lieux de mémoire ainsi que la réponse de M. le BOURGMESTRE.

La séance est levée à 22 heures 55'.

Le Directeur général,	PAR LE COLLÈGE,	Le Bourgmestre,
Philippe ROUSSELLE		Willy DEMEYER